

AMAL'pré 24N +10,5CaO +18SO₃ +Sélénium SéléBoost – AMM N°1220085



Améliorer le capital santé de votre troupeau

Fertiliser avec AMAL'pré 24N+10,5CaO+18SO₃+Se c'est apporter :

- La synergie azote / soufre en un seul granulé de qualité
- Du sélénate de sodium, forme la plus assimilable du sélénium pour :
 - La formation de sélénium organique biodisponible dans votre fourrage
 - Un maintien économiquement viable du statut sélénique des animaux
 - La garantie d'un statut sélénique suffisant pour plus de protéines



AMAL'pré 24N+10,5CaO+18SO₃+Se, fertilisant NS nitrique/ammoniacal essentiel au rendement et à la qualité de votre prairie apporte du sélénate de sodium pour votre fourrage permettant d'améliorer le capital santé de votre troupeau

Origine des carences en Sélénium (Se) :

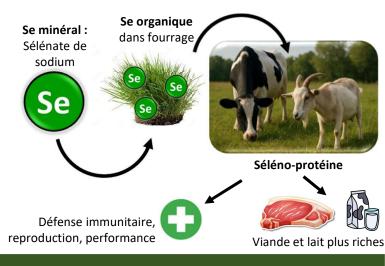
- Rendements fourragers plus élevés → dilution des minéraux.
- Appauvrissement botanique, sols pauvres, effluents issus d'animaux carencés.
- Le sélénium est faiblement disponible dans les sols, surtout sous forme sélénite peu assimilable

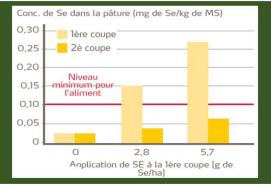
Enjeux du sélénium (Se) :

- Le Se joue un **rôle capital dans la santé des ruminants** (défense antioxydante, immunité)
- Le Se organique d'un fourrage permet l'amélioration du statut plasmatique en Se (reproduction), enrichi le colostrum et le lait.
- Les besoins du bétail se situent entre 0,1 et 0,4 mg
 Se/kg MS selon le stade physiologique (gestation = besoins élevés) .
- La majorité des fourrages français sont carencés (<0,05 mg/kg MS pour 50 % d'entre eux).

Pourquoi choisir AMAL'pré 24N+18SO₃+Se?

- Le sélénate de sodium d'AMAL'pré (fertilisant homologué) est la forme la plus efficace du sélénium :
 10x plus assimilable par le fourrage que le sélénite et permet d'atteindre le seuil cible de 0,1 mg Se/kg MS, souvent impossible naturellement.
- Le sélénium organique synthétisé par le fourrage permet un haut niveau d'assimilation par le bétail et est le principal vecteur de Se pour les animaux.





Les besoins du bétail (0,1mg Se/kg MS) sont satisfaits par l'herbe dès l'apport d'un engrais enrichi en sélénium à raison de 3g Se/ha.

Le sélénium reste disponible dans l'herbe à une teneur supérieure aux besoins du bétail jusqu'à 70 jours après application.

Pour maintenir une teneur en sélénium suffisante dans l'herbe, il est recommandé de renouveler l'application à chaque coupe ou pâture.

Bénéfices d'AMAL'pré 24N+18SO₃+Se :

- Sécurisation de l'apport minéral directement via l'herbe.
 La prairie transformera le Se minéral en Se organique ,
 celui-ci sera ainsi mieux assimilé, mieux stocké et plus mobilisé par les animaux.
- Meilleure couverture des besoins en période à forte demande (gestation, lactation).
- Réduction du risque de carences conduisant : baisse immunitaire, troubles reproductifs, mortalité néonatale.
- Amélioration du statut plasmatique, du colostrum, du lait et de la vitalité des jeunes.

Composition:

Engrais minéral solide granulé AMM N° 1220085 :

- Azote (N) total: 24%
 - Azote nitrique : 12%
 - Azote Ammoniacal : 12%
- Anhydride sulfurique (SO₃) soluble eau: 18%
- Oxyde de calcium (CaO): 10,5%
- Sélénium (Se) : 10ppm soit 0,0010% (10g Se/tonne)

Granulométrie entre 2,5 et 4,5mm: >85%

Diamètre mayen (D50): 3,4mm

Conditionnement: Vrac, BB ou pph35kg

Densité: 1,1

